

**Département
des Landes**

Xavier Fortinon

Président du Conseil départemental

Direction Générale Adjointe
Education, Culture, Sport

Direction de l'Education,
de la Jeunesse et des Sports

Réf : ERS - KLK D24010313 KFK

Dossier suivi par :
Edwige RAMBAUD SALLES

Monsieur Bruno BREVET

Inspecteur d'Académie

Direction des services départementaux de
L'Education Nationale

5 avenue Antoine Dufau - BP 389
40000 MONT-DE-MARSAN

Le **18 JAN. 2024** ,

Objet : filières STL et STMG au Lycée Victor DURUY

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mon attention a été appelée à propos des orientations envisagées pour septembre 2024 concernant l'offre de formation du lycée Victor Duruy de Mont-de-Marsan.

D'après les informations dont je dispose, le lycée serait concerné par l'ouverture de la série STL (Sciences et Technologies de Laboratoire) mais aussi par la fermeture de la série STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion), ceci alors que les effectifs au sein des classes concernées (deux divisions) sont très importants.

Je tiens à saluer la création de la série STL, qui s'effectue en lien avec l'activité de l'IUT de Mont-de-Marsan. Le Département soutient l'IUT depuis sa création au titre de son soutien au développement supérieur et à la recherche, par ailleurs enrichi avec le projet Xylomat 2 engagé sur la technopole Agrolandes, en lien direct avec le tissu économique du territoire et les perspectives d'emploi.

Néanmoins et compte-tenu de ce qui précède, la perspective de suppression la série STMG au sein de ce lycée public suscite des inquiétudes fortes de la part de la communauté éducative.

Comme vous le savez, l'activité du lycée Victor DURUY intéresse directement le Département, dans la mesure où l'ensemble scolaire intègre également un collège public, et fait donc écho aux possibilités de parcours des élèves qui y sont scolarisés.

En effet, s'agissant d'un établissement situé en REP, les enjeux en termes de diversité d'offre de proximité recouvrent une importance toute particulière. Cet aspect est par ailleurs relevé par la Préfecture des Landes (dossier Politique de la ville, 27 novembre 2020) qui indique notamment que le secteur concerné est prioritaire : *« Ce sont des quartiers de petite taille qui abritent des populations très paupérisées (taux de pauvreté de 40% pour un taux moyen dans les Landes de 11.9%), pour qui les actions relevant de l'insertion professionnelle et de l'accès à l'éducation sont prioritaires. Agglomération de Mont-de-Marsan (données INSEE) • QPV du Peyrouat, 2 400 habitants, taux de pauvreté de 51 %, • QPV de la Moustey, 1 400 habitants, taux de pauvreté de 45 % »*

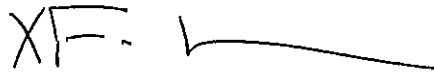
Compte-tenu de ce qui précède, il me paraît nécessaire que dans le cadre d'une concertation à mener avec l'ensemble des acteurs (notamment les parents et enseignants) une attention toute particulière soit portée à l'égard de l'offre proposée dans cet établissement public au bénéfice des élèves et de leurs familles.

C'est pourquoi je souhaite que la série STMG y soit maintenue voire confortée, et que l'offre éducative du lycée soit complétée avec la série STL.

Ainsi, je vous remercie de bien vouloir me tenir informé de l'évolution de la situation.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous

A handwritten signature in black ink, consisting of the initials 'XF' followed by a long horizontal stroke.

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental